

MODIFICATION DES OBJECTIFS FONCIERS DU SCOT*



PARTICIPEZ À LA CONCERTATION

JUSQU'AU 28 NOVEMBRE 2025

*Schéma de cohérence territoriale



> POURQUOI DONNER VOTRE AVIS ?

- Le Scot est en cours de modification pour franchir une nouvelle étape vers plus de sobriété foncière
- En tant qu'habitant et usager, vous êtes un expert de votre territoire
- Votre avis contribuera à construire un territoire vivant, sain et facile à vivre, moins gourmand en énergie et en foncier

> COMMENT VOUS RENSEIGNER SUR LE SCOT ?

- Procurez-vous la Lettre du Scot n°12, disponible sur simple demande en mairie, auprès de la Mission Scot : contact@smasp.fr ou sur internet
- Un document explicatif est consultable au siège de votre intercommunalité, au Smasp ou sur internet

scot-seuil-du-poitou.fr/zan-modification-du-scot-en-cours

> COMMENT VOUS EXPRIMER ?

- Par mail : contact@smasp.fr
- Par courrier : Smasp-Scot, 84 rue des Carmélites, 86000 Poitiers
- Sur les registres d'observation à disposition au siège de votre intercommunalité

